



834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

MG Chemicals Ltd - FRA

Version Num:A-2.00

Fiche de données de sécurité (Conforme au règlement (UE) n° 2020/878)

Date de publication: 22/07/2021

Date de révision: 22/07/2021

L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	834FX-A
Synonymes	SDS Code: 834FX-Part A, 834FX-450ML, 834FX-1.7L, 834FX-7.4ML UFI:C0J0-309R-W002-DQU6
Autres moyens d'identification	ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	résine d'époxy
Utilisations déconseillées	Sans Objet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	MG Chemicals Ltd - FRA	MG Chemicals (Head office)
Adresse	Level 2, Vision Exchange Building, Territorials Street, Zone 1, Central Business District Birkirkara CBD 1070 Malta	9347 - 193 Street Surrey V4N 4E7 British Columbia Canada
Téléphone	Pas Disponible	+(1) 800-201-8822
Fax	Pas Disponible	+(1) 800-708-9888
Site Internet	Pas Disponible	www.mgchemicals.com
Courriel	sales@mgchemicals.com	Info@mgchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Verisk 3E (Code d'accès: 335388)
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+(1) 760 476 3961
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] et modifications [1]	H411 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2, H302 - Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H361 - TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION Catégorie 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	--

Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

Déclaration(s) sur les risques

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Déclarations de Sécurité: Réponse

P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ un secouriste /en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
------	-------------------

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.
------	--

2.3. Autres dangers

Inhalation et/ ou ingestion peuvent provoquer des dommages sur la santé*.

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Peut provoquer des gênes pour les yeux et la peau*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles*.

Possibles sensibilisateurs respiratoires*.

2,2'-(ISOPROPYLIDÈNE)BIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE) BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMERISÉ	Figurant dans le règlement Europe (UE) 2018/1881 Exigences spécifiques pour Perturbateurs endocriniens
Naphta lourd (pétrole), alkylation; naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiniques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 °C (entre 302 et 428° F).]	Figurant dans le règlement Europe (UE) 2018/1881 Exigences spécifiques pour Perturbateurs endocriniens

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
--	----------	-----	---	--

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
1.25085-99-8 2.500-033-5 3.603-074-00-8 4.Pas Disponible	23	<u>2,2'-(ISOPROPYLIDÈNE)BIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE)BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ</u> [e]	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H315, H319, H317, H411 [2]	Pas Disponible
1.21645-51-2 2.244-492-7 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	22	<u>hydroxyde-d'aluminium</u>	EUH210 [1]	Pas Disponible
1.68333-79-9 2.269-789-9 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	19	<u>acides-polyphosphoriques-sels-d'ammonium</u>	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4; H413 [1]	Pas Disponible
1.1344-28-1. 2.215-691-6 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	14	<u>oxyde-d'aluminium</u>	EUH210 [1]	Pas Disponible
1.41638-13-5 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	8	<u>dipropylene glycol diglycidyl ether</u>	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION Catégorie 2; H315, H317, H361fd, EUH205 [1]	Pas Disponible
1.68609-97-2 2.271-846-8 3.603-103-00-4 4.Pas Disponible	7	<u>oxirane, dérivés mono((C12-14-alkyloxy)méthyle)</u>	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1; H315, H317 [2]	Pas Disponible
1.12767-90-7 2.235-804-2 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	5	<u>undécanoxyde-d'hexabore-et-de-dizinc</u>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité pour la reproduction catégorie 1B, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1; H319, H360, H410 [1]	Pas Disponible
1.68037-01-4 2.500-183-1 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	0.6	<u>Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné</u>	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4; H413 [1]	Pas Disponible
1.1333-86-4 2.215-609-9 435-640-3 422-130-0 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	0.4	<u>NOIR-D'ACÉTYLÈNE</u>	Cancérogénicité, catégorie de danger 2; H351 [1]	Pas Disponible
1.64741-65-7. 2.265-067-2 3.649-275-00-4 4.Pas Disponible	0.4	<u>Naphta lourd (pétrole), alkylation: naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 °C (entre 302 et 428 °F).]</u> [e]	Liquides inflammables, catégorie de danger 3, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques, Danger par aspiration, catégorie de danger 1; H226, H336, H304 [1]	Pas Disponible

Légende:

1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Contact avec les yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
------------------------------	---

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

Contact avec la peau	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▸ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). ▸ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▸ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▸ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▸ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

- La manifestation de la toxicité de l'aluminium inclut une hypercalcémie, une anémie, une ostéodysplasie réfractaire à la vitamine D et une encéphalopathie progressive (mélange de dysarthrie-apraxie du discours, tremblements, myoclonie, démence, défaillances d'accommodation). Des douleurs aux os, des fractures pathologiques et une myopathie de proximité peuvent survenir.
- Les symptômes se développent habituellement insidieusement durant plusieurs mois ou année (chez les patients à défaillance rénale chronique) à moins que les doses d'aluminium dans l'alimentation soient excessives.
- Les niveaux de sérum d'aluminium au-dessus de 60 ug/ml indiquent une absorption augmentée. La toxicité potentielle au-dessus de 100 ug/ml et mes symptômes cliniques sont présents quand les niveaux dépassent 200 ug/ml.
- La déféroxamine a été utilisée pour traiter les encéphalopathies dialyses et les ostéomalacies. Le CaNa2EDTA est moins efficace chez les aluminiums chélateurs.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

Le cuivre, le magnésium, l'aluminium, l'antimoine, le fer, le manganèse, le nickel, le zinc (et leurs composés) lors de soudures autogènes, de braisages, de galvanisations et d'opérations de fusion augmentent tous les particules produites thermiquement de petite taille qui peuvent être produites si les métaux sont divisés mécaniquement. En cas de ventilation de protection respiratoire insuffisante, ces particules peuvent produire une 'fièvre de la fumée de métal' chez les ouvriers après une exposition aiguë ou prolongée.

- Apparition sous 4-6 heures, généralement le soir suivant l'exposition. Une tolérance se développe chez les ouvriers mais peut être perdue durant le week-end. (fièvre de lundi matin).
- Des tests de la fonction pulmonaire peuvent indiquer des volumes pulmonaires réduits, une petite obstruction des voies respiratoires et une capacité de diffusion réduite du monoxyde de carbone mais ces anomalies disparaissent après quelques mois.
- Bien que des niveaux urinaires modérément élevés de métaux lourds puissent survenir, ils ne sont pas reliés à des effets cliniques.
- L'approche générale du traitement est la détermination de cette maladie, des soins de support et une prévention de l'exposition.
- Les patients sévèrement symptomatiques devraient recevoir un Rayon-X de la poitrine, avoir une détermination des gaz dans le sang et être suivis pour le développement d'une trachéo-bronchite et d'un œdème pulmonaire.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter
-------------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire. ▸ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ▸ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▸ Eviter de répandre l'eau sur les flaques de liquide. ▸ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. ▸ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. ▸ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Combustible. ▸ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▸ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers. ▸ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). ▸ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs. <p>Les produits de combustion comprennent:</p> <p>dioxyde de carbone (CO2) oxydes d'azote (NOx) oxydes de phosphore (POx) oxydes de métal d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.</p> <p>Lorsque la poussière d'oxyde d'aluminium est dispersée dans l'air, les pompiers doivent porter une protection contre l'inhalation de particules de poussière, qui peuvent également contenir des substances dangereuses du feu absorbées par les particules d'alumine.</p>

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▶ Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▶ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyez. ▶ Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.
Eclaboussures Majeures	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures. Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. ▶ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. ▶ Augmenter la ventilation. ▶ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. ▶ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage. ▶ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement. ▶ Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains. ▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation. ▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré. ▶ Evitez la concentration dans les trous et creux. ▶ NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé. ▶ Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie. ▶ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas. ▶ N'utilisez PAS des seaux en plastique. ▶ Evitez le contact avec des matériaux incompatibles. ▶ Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. ▶ Evitez les dégâts matériels sur les récipients. ▶ Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. ▶ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation ▶ L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues. <p>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p>
Protection anti- Feu et explosion	<p>Voir Section 5</p>
Autres Données	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stockez-le dans son récipient d'origine. ▶ Maintenez les récipients bien scellés. ▶ Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. ▶ Stockez-le loin de matériaux incompatibles et de récipients contenant des aliments. ▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite. ▶ Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<p>Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.</p>
Incompatibilité de Stockage	<p>Pour les aluminés (oxyde d'aluminium):</p> <p>Incompatible avec le caoutchouc chloré chaud.</p> <p>En présence de chlore, le trifluorure peut réagir violemment et s'enflammer.</p> <p>-Peut déclencher une polymérisation explosive d'oxydes d'oléfines, y compris l'oxyde d'éthylène.</p> <p>-Produit une réaction exothermique au-dessus de 200 ° C avec des halocarbures et une réaction exothermique à température ambiante avec des halocarbures en présence d'autres métaux.</p> <p>-Produit une réaction exothermique avec le difluorure d'oxygène.</p> <p>-Peut former un mélange explosif avec le difluorure d'oxygène.</p>

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGÉ D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

-Forme des mélanges explosifs avec du nitrate de sodium.

-Réagit vigoureusement avec l'acétate de vinyle.

L'oxyde d'aluminium est une substance amphotère, ce qui signifie qu'il peut réagir à la fois avec des acides et des bases, tels que l'acide fluorhydrique et l'hydroxyde de sodium, agissant comme un acide avec une base et une base avec un acide, neutralisant l'autre et produisant un sel.

Eviter une contamination croisée entre les deux parties liquides du produit (kit). Si les deux parties du produit sont mélangées dans des proportions autres que celles du fabricant, il peut survenir une polymérisation avec congélation et évolution avec chaleur (exothermique). Cet excès de chaleur peut générer une vapeur toxique.

Eviter une réaction avec les amines, les mercaptans, les acides forts et les agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
hydroxyde-d'aluminium	inhalation 10.76 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 10.76 mg/m ³ (Locale, chronique) Oral 4.74 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	Pas Disponible
acides-polyphosphoriques,-sels-d'ammonium	inhalation 18.06 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 4.45 mg/m ³ (Systémique, chronique) * Oral 1.28 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	Pas Disponible
oxyde-d'aluminium	cutanée 0.84 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 3 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 3 mg/m ³ (Locale, chronique) cutanée 0.3 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.75 mg/m ³ (Systémique, chronique) * Oral 1.32 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.75 mg/m ³ (Locale, chronique) *	74.9 µg/L (L'eau (douce)) 20 mg/L (STP)
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]	cutanée 1 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 3.6 mg/m ³ (Systémique, chronique) cutanée 0.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.87 mg/m ³ (Systémique, chronique) * Oral 0.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	0.106 mg/L (L'eau (douce)) 0.011 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.072 mg/L (Eau (Marine)) 307.16 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 30.72 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 1.234 mg/kg soil dw (sol) 10 mg/L (STP)
undécaoxyde-d'hexabore-et-de-dizinc	cutanée 1 585 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 22.4 mg/m ³ (Systémique, chronique) cutanée 1 205 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 8.3 mg/m ³ (Systémique, chronique) * Oral 2.4 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	2.9 mg/L (L'eau (douce)) 2.9 mg/L (Eau - libération intermittente) 13.7 mg/L (Eau (Marine)) 117.8 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 56.5 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 5.7 mg/kg soil dw (sol) 10 mg/L (STP)
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	inhalation 1 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 0.5 mg/m ³ (Locale, chronique) inhalation 0.06 mg/m ³ (Systémique, chronique) *	1 mg/L (L'eau (douce)) 0.1 mg/L (Eau - libération intermittente) 10 mg/L (Eau (Marine))

* Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	hydroxyde-d'aluminium	Aluminium (fumées de soudage)	5 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	oxyde-d'aluminium	Aluminium (trioxyde de di-)	10 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	NOIR-D'ACÉTYLÈNE	Noir de carbone	3,5 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE)]BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ	90 mg/m ³	990 mg/m ³	5,900 mg/m ³
hydroxyde-d'aluminium	8.7 mg/m ³	73 mg/m ³	440 mg/m ³
oxyde-d'aluminium	15 mg/m ³	170 mg/m ³	990 mg/m ³
Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné	30 mg/m ³	330 mg/m ³	2,000 mg/m ³
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	9 mg/m ³	99 mg/m ³	590 mg/m ³

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ	Pas Disponible	Pas Disponible
hydroxyde-d'aluminium	Pas Disponible	Pas Disponible
acides-polyphosphoriques,-sels-d'ammonium	Pas Disponible	Pas Disponible
oxyde-d'aluminium	Pas Disponible	Pas Disponible
dipropylene glycol diglycidyl ether	Pas Disponible	Pas Disponible
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]	Pas Disponible	Pas Disponible
undécaoxyde-d'hexabore-et-de-dizinc	Pas Disponible	Pas Disponible
Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné	Pas Disponible	Pas Disponible
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	1,750 mg/m3	Pas Disponible
Naphta lourd (pétrole), alkylation; naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiniques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 oC (entre 302 et 428o F).]	Pas Disponible	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ	E	≤ 0.1 ppm
dipropylene glycol diglycidyl ether	E	≤ 0.1 ppm
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]	E	≤ 0.1 ppm
undécaoxyde-d'hexabore-et-de-dizinc	E	≤ 0.01 mg/m ³
Notes:	<i>bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.</i>	

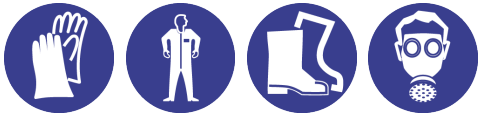
DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

NOTE P: La classification comme cancérigène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs n° 200-753-7). Si la substance est classée comme cancérigène, la note E s'applique également. Si la substance n'est pas classée comme cancérigène, les phrases S (2-)23-24-62 doivent au moins s'appliquer. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole reprises à l'annexe VI.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possèdent des 'vélocités d'échappement' différentes, qui à leurs tours, déterminent les 'vélocités de capture' de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.	
	Type de contaminant :	Vitesse de l'air:
	Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)
	aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
	Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min)
Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2,5-10 m/s (500-2000 f/min)	
Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:		
Minimum de l'intervalle		Maximum de l'intervalle
1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce		1: Perturbation des courants d'air de la pièce
2: Contaminants à faible vélocité ou à valeur de nuisance uniquement		2: Contaminants à forte toxicité
3: Intermittent, faible production		3: Forte production, utilisation importante
4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement		4: Petite hotte – contrôle local uniquement.
Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles		

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

	que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.
8.2.2. Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▸ Masque chimique. ▸ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	<p>NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.</p> <p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.</p> <p>La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et doit être observé lors du choix final.</p> <p>L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.</p> <p>Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Fréquence et la durée de contact, ▸ La résistance chimique du matériau du gant, ▸ L'épaisseur du gant et ▸ dextérité <p>Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, un gant avec une classe de protection de 5 ou plus (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. ▸ Quand un contact bref, des gants avec une classe de protection de 3 ou plus (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. ▸ Certains types de polymères à gants sont moins touchés par le mouvement et cela doit être pris en compte lors de l'examen des gants pour une utilisation à long terme. ▸ Les gants contaminés doivent être remplacés. <p>Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Excellente lorsque le temps de pénétration > 480 min ▸ Bonne lorsque le temps de pénétration > 20 min ▸ Juste quand le temps de pénétration < 20 min ▸ Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade <p>applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé.</p> <p>Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants.</p> <p>Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant.</p> <p>Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques.</p> <p>Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés. - Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. <p>Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Durant la manipulation des résines d'époxy de niveau liquide, porter des gants de protection chimique (e.g. nitrile ou caoutchouc nitrile-butatoluène), des bottes et des tabliers. ▸ NE PAS utiliser de coton ou de cuir (qui absorbe et concentre la résine), du chlorure de polyvinyle, des gants en caoutchouc ou polyéthylène (qui absorbent la résine). ▸ NE PAS utiliser de crèmes barrières contenant des graisses émulsifiantes et des d'huiles car elles peuvent absorber la résine, des crèmes à base de silicium devraient être vérifiées avant leurs utilisations.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Tenue complète. ▸ Tablier en P.V.C. ▸ Crème protectrice. ▸ Crème nettoyante pour la peau. ▸ Unité de lavement des yeux.

Protection respiratoire

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède 'le standard d'exposition' (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS	-	A-PAPR-AUS
50 x ES	-	A-AUS	-
100 x ES	-	A-2	A-PAPR-2 ^

^ - Intégral

Suite...

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Noir		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	1.63
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	2800
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	>218	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	>150	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible BuAC = 1	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	pH en solution (%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.
--------	--

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

	<p>L'inhalation de petites particules d'oxyde de métal provoquent une soudaine soif, un horrible goût métallique et sucré, une irritation de la gorge, une toux, des muqueuses asséchées, des fatigues et un malaise générale. Maux de tête, nausées et vomissements, fièvre ou frissons, excitations, sudations, diarrhées, une urination excessive et des prostrations peuvent également survenir. Après l'arrêt de l'exposition, la guérison survient dans les 24-36 heures.</p> <p>Des preuves limitées existent qui montrent que la substance peut engendrer des effets mutagènes irréversibles mais non mortel à la suite d'une unique exposition.</p>
Ingestion	<p>Les réponses toxiques et aigus à l'aluminium sont observées avec les formes les plus solubles.</p> <p>Le produit N'A PAS ÉTÉ classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.</p>
Contact avec la peau	<p>Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.</p> <p>Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.</p> <p>Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p>
Yeux	<p>Lorsqu'il est appliqué sur les yeux des animaux, le matériel produit des lésions oculaires graves qui sont présentes vingt-quatre heures ou plus après l'instillation.</p>
Chronique	<p>Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles, néanmoins, il n'existe actuellement que des données inappropriées pour estimer la situation de manière satisfaisante</p> <p>Une exposition professionnelle répétée ou prolongée est susceptible de produire des effets cumulatifs sur la santé impliquant des organes ou des systèmes biochimiques.</p> <p>Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.</p> <p>Une exposition à de larges doses d'aluminium à été mise en rapport avec la maladie dégénérative du cerveau : la maladie d'Alzheimer.</p>

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMERISÉ	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >1200 mg/kg ^[2] Oral(Souris) LD50; >500 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 100mg - Mild
hydroxyde-d'aluminium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation(Rat) LC50; >2.3 mg/4h ^[1] Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
acides-polyphosphoriques,-sels-d'ammonium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: >3160 mg/kg ^[2] Inhalation(Rat) LC50; >4.85 mg/4h ^[1] Oral(Rat) LD50; >=300<=2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
oxyde-d'aluminium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation(Rat) LC50; >2.3 mg/4h ^[1] Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
dipropylene glycol diglycidyl ether	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[2] Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[2]	Pas Disponible
oxirane, dérivés mono((C12-14-alkyloxy)méthyle)	TOXICITÉ	IRRITATION
	Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[1]	Eye (rabbit): mild [Ciba]
		Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]
		Skin (guinea pig): sensibiliser
		Skin (human): Irritant Skin (human): non- sensibiliser

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

		Skin (rabbit): moderate
		Skin : Moderate
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]
undécaoxyde-d'hexabore-et-de-dizinc	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Eye (rabbit): mild *
	Inhalation(Rat) LC50; 4.95 mg/l4h ^[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Oral(Rat) LD50; >5000 mg/kg ^[1]	Skin: non-irritant *
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]
Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Eye*(rabbit):0-4/110.0-nonirritant
	Inhalation(Rat) LC50; 0.9 mg/l4h ^[1]	Skin**(rabbit)-0.5/8.0-nonirritant
	Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[1]	
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Oral(Rat) LD50; >8000 mg/kg ^[1]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
Naphta lourd (pétrole), alkylation; naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiniques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 oC (entre 302 et 428o F).]	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[2]	Pas Disponible
	Inhalation(Rat) LC50; >5.04 mg/l4h ^[2]	
	Oral(Rat) LD50; >7000 mg/kg ^[2]	
Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de ... Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE)BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMERISÉ	Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérogène pour les humains. Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.
DIPROPYLENE GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER	Sur la base de tests en laboratoire et de tests sur des animaux, une exposition au produit peut engendrer des effets et des mutations irréversibles chez les humains. Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites. REMARQUE : il a été montré que la substance est un mutagène dans au moins un test, ou qu'elle appartient à une famille de produits chimiques engendrant des dommages ou des modifications à l'ADN cellulaire.
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 2B : Possible cancérogène pour les humains.
NAPHTA LOURD (PÉTROLE), ALKYLATION; NAPHTA MODIFIÉ À BAS POINT D'ÉBULLITION; [COMBINAISON COMPLEXE D'HYDROCARBURES PRODUITE PAR DISTILLATION DES PRODUITS DE RÉACTION DE L'ISOBUTANE AVEC DES HYDROCARBURES MONOOLÉFINIQUES COMPORTANT GÉNÉRALEMENT ENTRE 3 ET 5 ATOMES DE CARBONE (C3-C5). SE COMPOSE PRINCIPALEMENT D'HYDROCARBURES COMPORTANT MAJORITAIREMENT ENTRE 9 ET 12 ATOMES DE CARBONE (C9-C12) ET DONT L'INTERVALLE D'ÉBULLITION EST COMPRIS APPROXIMATIVEMENT ENTRE 150 ET 220 OC (ENTRE 302 ET 428O F).]	Pour le pétrole : Ce produit contient du benzène, qui peut causer la leucémie myéloïde aiguë, et le n-hexane, qui peut être métabolisé en composés qui sont toxiques pour le système nerveux. Ce produit contient du toluène, et des tests sur animaux semblent indiquer que des concentrations élevées de toluène conduisent à une perte d'ouïe. Ce produit contient de l'éthyle, du benzène et de la naphtalène, des substances à partir desquelles des tests sur animaux ont montré qu'il existait des liens avec la formation de tumeurs. Potentiel cancérogène : Des tests sur animaux montrent que l'inhalation de pétrole cause des tumeurs du foie et des reins : ces résultats ne sont toutefois pas considérés comme applicables chez l'homme. Potentiel mutagène : La plupart des études concernant l'essence ont obtenu des résultats négatifs quant à la mutagénicité, y compris toutes les études récentes sur des sujets humains vivants (tels que le personnel des stations à essence). Reprotoxicité : Les tests sur animaux montrent que des concentrations élevées de toluène (>0,1%) peuvent provoquer des effets sur le développement de l'enfant, tels qu'un poids réduit à la naissance et des risques de toxicité pour le système nerveux chez le fœtus. D'autres études n'ont décelé aucun effet adverse sur le fœtus. Effets sur la santé humaine : Des contacts prolongés ou répétés peuvent causer un dégraissage de la peau qui peut conduire à une inflammation cutanée et rendre la peau plus vulnérable aux irritations et fragile à la pénétration par d'autres substances. Des test sur animaux montrent que l'exposition à l'essence au cours de toute une vie peut causer le cancer du rein, mais l'applicabilité de ces résultats chez l'homme reste discutable.
834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A) & 2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE)BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMERISÉ & DIPROPYLENE GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER & OXIRANE, DÉRIVÉS MONO[(C12-14-ALKYLOXY)MÉTHYLE]	Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogénèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

		substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.	
HYDROXYDE-D'ALUMINIUM & OXYDE-D'ALUMINIUM & NOIR-D'ACÉTYLÈNE		Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.	
toxicité aiguë	✓	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	✓
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	✗
Mutagenéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

De nombreux produits chimiques peuvent imiter ou interférer avec les hormones du corps, connues sous le nom de système endocrinien. Les perturbateurs endocriniens sont des produits chimiques qui peuvent interférer avec les systèmes endocriniens (ou hormonaux). Les perturbateurs endocriniens interfèrent avec la synthèse, la sécrétion, le transport, la liaison, l'action ou l'élimination des hormones naturelles dans l'organisme. Tout système de l'organisme contrôlé par des hormones peut être dérégulé par des perturbateurs hormonaux. Plus précisément, les perturbateurs endocriniens peuvent être associés au développement de difficultés d'apprentissage, de déformations du corps, de divers cancers et de problèmes de développement sexuel. Les substances chimiques perturbant le système endocrinien ont des effets néfastes sur les animaux. Mais il existe peu d'informations scientifiques sur les problèmes de santé potentiels chez l'homme. Comme les gens sont généralement exposés à plusieurs perturbateurs endocriniens en même temps, il est difficile d'évaluer les effets sur la santé publique.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	48h	crustacés	~2mg/l	2
	EC50(ECx)	48h	crustacés	~2mg/l	2
hydroxyde-d'aluminium	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>100mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	0.57mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	>0.065mg/l	4
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.46mg/l	2
acides-polyphosphoriques,-sels-d'ammonium	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	3.57mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>97.1mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	>100mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	>100mg/l	2
oxyde-d'aluminium	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.2mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	1.5mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	0.078-0.108mg/l	2
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>100mg/l	1
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.024mg/l	2
dipropylene glycol diglycidyl ether	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50(ECx)	48h	crustacés	6.07mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	>5000mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	6.07mg/l	2

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

undécaoxyde-d'hexabore-et-de-dizinc	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	40.2mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	1.793mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	1mg/l	2
	NOEC(ECx)	768h	Poisson	0.009mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	15.4mg/l	2
Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>0.2mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	>100mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	33.076-41.968mg/l	4
	NOEC(ECx)	24h	crustacés	3200mg/l	1
Naphta lourd (pétrole), alkylation; naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiniques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 oC (entre 302 et 428o F).]	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.1mg/l	1
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	13mg/l	1
Légende:	Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration				

Sur la base des preuves disponibles concernant soit la toxicité, la persistance, le potentiel à l'accumulation et ou le comportement et le futur environnemental observé, le produit peut présenter un danger, immédiat ou à long terme et/ou retardé, à la structure et/ou au fonctionnement des écosystèmes naturels.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

La toxicité environnementale est une fonction du coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow, log Kow). Les composés avec un log Pow >5 agissent comme les organiques neutres, mais avec un log Pow plus faible, la toxicité des polymères contenant de l'époxyde est plus importante que celle prédite pour de simples narcotiques.

L'ammoniac est persistant dans l'air alors que, dans l'eau, il se bio-dégrade rapidement en nitrate, produisant une forte demande en oxygène. L'ammoniac est fortement absorbé par les sols. L'ammoniac est non-persistant dans l'eau (demi-vie de 2 jours) et est modérément toxique pour les poissons sous une température et des conditions de pH normales.

L'ammoniac est nocif pour la vie aquatique en faible concentration mais ne se concentre pas dans la chaîne alimentaire.

Standards de l'Eau Potable:

0.5 mg/l (ANG. max.)

1.5 mg/l (Niveaux WHO)

Directives pour les sols non disponibles.

Standards pour la Qualité de l'Air non disponibles.

Les problèmes principaux d'une contamination de l'environnement au phosphate conduisent à des processus d'eutrophisation des lacs et mares. Le phosphore est un élément nutritionnel essentiel pour les plantes et est généralement le nutriment limitant pour l'algue bleu-vert. Un lac subissant une eutrophisation présente une croissance rapide de l'algue à sa surface. L'algue planctonique provoque une turbidité et des films flottants. L'algue des côtes provoque une turbidité repoussante de l'eau, des films et des dégâts aux roseaux. Un affaiblissement de cette algue provoque une diminution d'oxygène dans les fonds et près des côtes. Le processus s'auto perpétue car les conditions anoxiques à l'interface sédiment/eau engendrent la création de plus de phosphate absorbé à partir de sédiments. La croissance de l'algue produit des effets indésirables sur le traitement de l'eau à rendre potable, sur les poissonneries et sur l'utilisation des lacs dans un cadre récréatif.

L'aluminium apparaît dans l'environnement sous forme de silicates, d'oxydes et d'hydroxydes, combiné avec d'autres éléments tels que le sodium, la fluorine et les complexes d'arsenic avec des matières organiques.

Une acidification des sols libère l'aluminium sous forme de solution transportable. La concentration d'aluminium dans les pluies acides engendre que l'aluminium devient disponible pour une absorption par les plantes.

Standards de l'Eau Potable:

aluminium: 200 ug/l (ANG. max.)

200 ug/l (WHO directive)

chlorure: 400 mg/l (ANG. max.)

250 mg/l (WHO directive)

fluorure: 1.5 mg/l (ANG. max.)

1.5 mg/l (WHO directive)

nitrate: 50 mg/l ANG. max.)

50 mg/l (WHO directive)

sulfate: 250 mg/l (ANG. max.)

Directives pour les sols non disponibles.

Standards pour la Qualité de l'Air non disponibles.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant

Persistance: Eau/Sol

Persistance: Air

Suite...

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

Composant	Persistence: Eau/Sol	Persistence: Air
2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ	HAUT	HAUT
Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné	BAS	BAS

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ	BAS (LogKOW = 2.6835)
Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné	HAUT (LogKOW = 5.116)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ	BAS (KOC = 51.43)
Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné	BAS (KOC = 1724)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	✘	✘	✘
vPvB	✘	✘	✘
Critères PBT remplis?			non
vPvB			non

12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Les preuves liant les effets néfastes des perturbateurs endocriniens sont plus convaincantes dans l'environnement que chez l'homme. Les perturbateurs endocriniens modifient profondément la physiologie de la reproduction des écosystèmes et ont finalement un impact sur des populations entières. Certains produits chimiques perturbateurs endocriniens se dégradent lentement dans l'environnement. Cette caractéristique les rend potentiellement dangereux sur de longues périodes. Parmi les effets néfastes bien établis des perturbateurs endocriniens chez diverses espèces sauvages, on peut citer l'amincissement de la coquille des œufs, l'affichage des caractéristiques du sexe opposé et l'altération du développement reproductif. D'autres changements néfastes chez les espèces sauvages ont été suggérés, mais non prouvés : anomalies de la reproduction, dysfonctionnement immunitaire et déformations du squelette.

12.7. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides. ▶ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible. <p>Autrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforez les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. ▶ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La réduction, ▶ La réutilisation ▶ Le recyclage ▶ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarque que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages. ▶ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement. ▶ Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé. ▶ Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

	Pour 834FX-450ML, 834FX-1.7L, 834FX-7.4ML Non Reglemente par terre (ADR), Dispositions particulières 375 Non Reglemente par aérien (ICAO-IATA), Dispositions particulières A197 Non Reglemente par maritime (IMDG), pour 2.10.2.7 Non Reglemente par fluvial (ADN), Dispositions particulières 274 (La disposition de 3.1.2.8 s'applique)
--	---

Transport par terre (ADR-RID)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient 2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS((4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	classe	9
	Risque Secondaire	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risque (Kemler)	90
	Code de classification	M6
	Étiquette de danger	9
	Dispositions particulières	274 335 375 601
	quantité limitée	5 L
	Code tunnel de restriction	3 (-)

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient 2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS((4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	9
	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet
	Code ERG	9L
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	A97 A158 A197 A215
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	964
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	450 L
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	964
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	450 L
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y964
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	30 kg G

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient 2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS((4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	9
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-A , S-F
	Dispositions particulières	274 335 969
	Quantités limitées	5 L

Le transport fluvial (ADN)

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient 2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9 Sans Objet	
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification	M6
	Dispositions particulières	274; 335; 375; 601
	Quantités Limitées	5 L
	Équipement requis	PP
	Feu cônes nombre	0

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ	Pas Disponible
hydroxyde-d'aluminium	Pas Disponible
acides-polyphosphoriques,-sels-d'ammonium	Pas Disponible
oxyde-d'aluminium	Pas Disponible
dipropylene glycol diglycidyl ether	Pas Disponible
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]	Pas Disponible
undécaoxyde-d'hexabore-et-de-dizinc	Pas Disponible
Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné	Pas Disponible
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	Pas Disponible
Naphta lourd (pétrole), alkylation; naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiniques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 oC (entre 302 et 428o F).]	Pas Disponible

14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Nom du produit	Type de navire
2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE))BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ	Pas Disponible
hydroxyde-d'aluminium	Pas Disponible
acides-polyphosphoriques,-sels-d'ammonium	Pas Disponible
oxyde-d'aluminium	Pas Disponible
dipropylene glycol diglycidyl ether	Pas Disponible
oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]	Pas Disponible
undécaoxyde-d'hexabore-et-de-dizinc	Pas Disponible
Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné	Pas Disponible
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	Pas Disponible
Naphta lourd (pétrole), alkylation; naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiniques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 oC (entre 302 et 428o F).]	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS[(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE])BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

hydroxyde-d'aluminium Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

acides-polyphosphoriques,-sels-d'ammonium Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

oxyde-d'aluminium Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

dipropylene glycol diglycidyl ether Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Sans Objet

oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle] Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

undécaoxyde-d'hexabore-et-de-dizinc Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

NOIR-D'ACÉTYLÈNE Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME

Liste européenne des substances chimiques notifiées - ELINCS - 6ème publication - COM (2003) 642 du 29.10.2003

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

Naphta lourd (pétrole), alkylation; naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiniques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 oC (entre 302 et 428o F).] Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux

Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII (Appendice 2)

Cancérogènes: catégorie 1B (tableau 3.1) / catégorie 2 (tableau 3.2)

Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII (Appendice 4)

Mutagènes: catégorie 1B (tableau 3.1) / catégorie 2 (tableau 3.2)

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (2,2'-(ISOPROPYLIDÈNEBIS[(4,1-PHÉNYLÉNOXY)MÉTHYLÈNE])BIS(OXIRANE) HOMOPOLYMÉRISÉ; hydroxyde-d'aluminium; acides-polyphosphoriques,-sels-d'ammonium; oxyde-d'aluminium; dipropylene glycol diglycidyl ether; oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]; Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné; NOIR-D'ACÉTYLÈNE; Naphta lourd (pétrole), alkylation; naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiniques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 oC (entre 302 et

834FX-A ÉPOXY NOIR FLEXIBLE, CONDUCTEUR THERMIQUE-IGNIFUGE D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE (PARTIE A)

Inventaire national	Statut
	428o F.)]
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Non (dipropylene glycol diglycidyl ether)
Japon - ENCS	Non (acides-polyphosphoriques,-sels-d'ammonium; oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]; Naphta lourd (pétrole), alkylation; naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiniques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 oC (entre 302 et 428o F.)]
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (acides-polyphosphoriques,-sels-d'ammonium; dipropylene glycol diglycidyl ether; oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle])
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Non (dipropylene glycol diglycidyl ether; Naphta lourd (pétrole), alkylation; naphta modifié à bas point d'ébullition; [Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isobutane avec des hydrocarbures monooléfiniques comportant généralement entre 3 et 5 atomes de carbone (C3-C5). Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 12 atomes de carbone (C9-C12) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 220 oC (entre 302 et 428o F.)]
Légende:	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

SECTION 16 Autres informations

date de révision	22/07/2021
date initiale	26/06/2017

Codes pleins de risques de texte et de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer .
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus .
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps

PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive

DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

TLV : Valeur limite seuil

LOD : Limite de détection

OTV : Valeur de seuil olfactif

FBC : Facteurs de bioconcentration

IBE : Indice biologique d'exposition

Raison du Changement

A-2.00 - modifications du format de la fiche de données de sécurité